

# DANGER!



## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

## DU CHÊNE

Soyez vigilants avec vos enfants mais également avec vos animaux domestiques. Cette chenille présente la particularité d'être urticante ! Son contact peut provoquer des réactions allergiques, des irritations, des cloques voire même des brûlures. N'utilisez pas les pelouses à proximité des chênes potentiellement infestés.



La VILLE D'AMIENS lutte actuellement contre ce ravageur pour minimiser les risques liés à la santé publique mais aussi pour préserver son patrimoine végétal :

- En favorisant les prédateurs naturels : mise en place de nichoirs notamment pour la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*),
- En appliquant un traitement biologique : le *Bacillus thuringiensis*, une bactérie prédatrice des chenilles (disponible en jardinerie),
- En ramassant les nids : ils peuvent conserver leurs propriétés urticantes 1 à 2 années après la disparition des dernières chenilles.

Pour plus d'informations : Service Espaces verts - 03 22 22 22 50



Ville d'  
**Amiens**  
amiens.fr

